## LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



INSTITUTION



# Le Département mobilisé pour renforcer l'attractivité de tous ses territoires

En 2022, le Conseil départemental de la Dordogne va se mobiliser pour renforcer l'attractivité de ses territoires, en favorisant l'activité économique et l'emploi. C'est ce qui a été exposé jeudi matin au cours d'une conférence de presse de rentrée consacrée à la présentation des principaux chantiers qui vont marquer l'année.

Publié le 06 janvier 2022

Dans un contexte de crise sanitaire qui s'est installée brutalement mais durablement depuis deux ans, avec des conséquences économiques, sociales, et sur le vivre-ensemble, fort du soutien clair apporté par les Périgourdins lors des élections départementales à la majorité de gauche, le Conseil départemental de la Dordogne s'est fixé une ambition : améliorer le cadre et la qualité de vie des Périgourdins.

Pour y parvenir, la majorité départementale s'est fixée un cap : développer l'attractivité du Périgord, renforcer la solidarité et la qualité des services publics au bénéfice de tous les habitants, agir concrètement pour faire de la Dordogne une terre d'excellence environnementale.

Fort d'une situation budgétaire saine malgré les incertitudes financières de l'avenir, le Département mène des actions sur tous les fronts. La majorité s'est fixée pour premier objectif d'inciter les jeunes à rester « au pays » et d'attirer de nouvelles familles avec des enfants. Pour y parvenir, il s'agit d'abord de favoriser l'activité économique et l'emploi.

La collectivité s'emploie à développer les infrastructures indispensables telles que le très haut débit, des axes routiers structurants et sécurisés, ainsi qu'une offre de services (santé, sport, loisirs, culture) sur l'ensemble du territoire.

## Les chantiers marquants de 2022

Le chantier le plus important de l'année, qui s'achèvera au cours du mandat, est celui du déploiement de la fibre qui va se poursuivre sur l'ensemble du territoire.

En ce qui concerne les routes, un peu plus de 12M€ vont être consacrés aux travaux d'entretien en 2022 pour l'amélioration des itinéraires. Les projets de contournements de bourg (Campagne, Bourdeillles, Sarlat et Beynac) vont être poursuivis.

https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-departement-mobilise-pour-renforcer-lattractivite-de-tous-ses-territoires-22331921?

M€ pour la réhabilitation du pont de Groléjac.

Au plan social, 2022 verra la concrétisation du plan 1000 voitures pour les aides à domicile à travers lequel le Département s'engage en faveur de la revalorisation des métiers de la solidarité, qui sont des métiers d'avenir. Les consultations sont en cours. La commande devrait s'établir à près de 1400 véhicules.

#### Améliorer le cadre de vie

2022 verra également la construction de nouveaux logement sur l'ensemble du territoire, et plus particulièrement au profit du monde rural.

Fort de sa volonté d'atteindre l'excellence environnementale la démarche de 100% bio et local dans les cantines des collèges va être amplifiée. L'ensemble des 38 collèges est engagé dans la démarche. 12 collèges sont déjà labellisés Ecocert, dont 3 sont 100% bio et local (les premiers et les seuls de France à ce jour) : Pierre Fanlac à Belvès, Jean Rostand à Montpon-Ménestérol, et la Cité scolaire Alcide Dusolier à Nontron.

L'objectif est de réussir la conversion 100 % bio et local (et fait-maison) dans les 38 collèges publics d'ici 2028, avec dès cette année les collèges de Clos Chassaing, Anne Frank et Montaigne à Périgueux, et ceux de Coulounieix-Chamiers, Saint-Cyprien et Beaumont-du-Périgord.

### Des équipements structurants

L'année sera déterminante pour trois projets structurant majeurs : le centre départemental de natation de Sarlat-la-Canéda (démarrage du chantier envisagé en 2023 pour une livraison fin juin 2024), le stade d'eaux vives de Bergerac : (le maître d'œuvre de l'opération devrait être retenu à cet été) et le centre départemental de tennis de Trélissac dont les travaux doivent débuter cet été pour une réception programmée en mars 2023.

#### Un soutien au tissu asssociatif

Le monde associatif et culturel, vecteur de lien social, ne sera pas en reste cette année, avec la reconduction à l'identique des aides malgré l'arrêt et la baisse d'activité des différentes associations.

Le Département va également accompagner les acteurs culturels locaux qui animent le territoire, notamment au travers d'une enveloppe de plus de 400 000 euros en direction des principaux festivals.

Enfin, 2022 verra le retour du Budget participatif. La troisième édition de cette opération dotée d'1M€ (max 12.000 € par projet, 3 projets minimum par canton et 100.000 € pour les projets jeune) sera lancée au mois de mars, les votes étant programmés du 19 septembre au 30 octobre et les résulats seront proclamés le 18 novembre.